



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

PONTIVY

DIMANCHE 12 MAI 2019

½ FINALES ZONE OUEST
CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES DE TRIATHLON

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LEPAPE
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



MUSIQUE
UNSPORTS



DEMI-FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE TRIATHLON JEUNES

#2



12 MAI 2019

PONTIVY

www.pontivy-triathlon.fr



COMITÉ D'ORGANISATION ET REPRÉSENTANTS FÉDÉRAUX

Comité d'organisation :

- Yann LE BRESTEC

Représentant du Bureau Directeur Fédéral :

- Andrée VIDIL

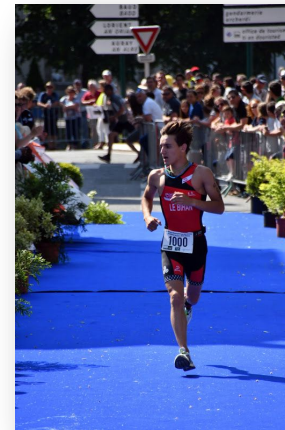
Délégué Technique :

- Jacques LEROY

Arbitres:

- Principal : Stéphane MAHE

Chronométrie: Breizh Chrono – Gaëtan LOUIS



HORAIRES ACCUEIL DES CLUBS

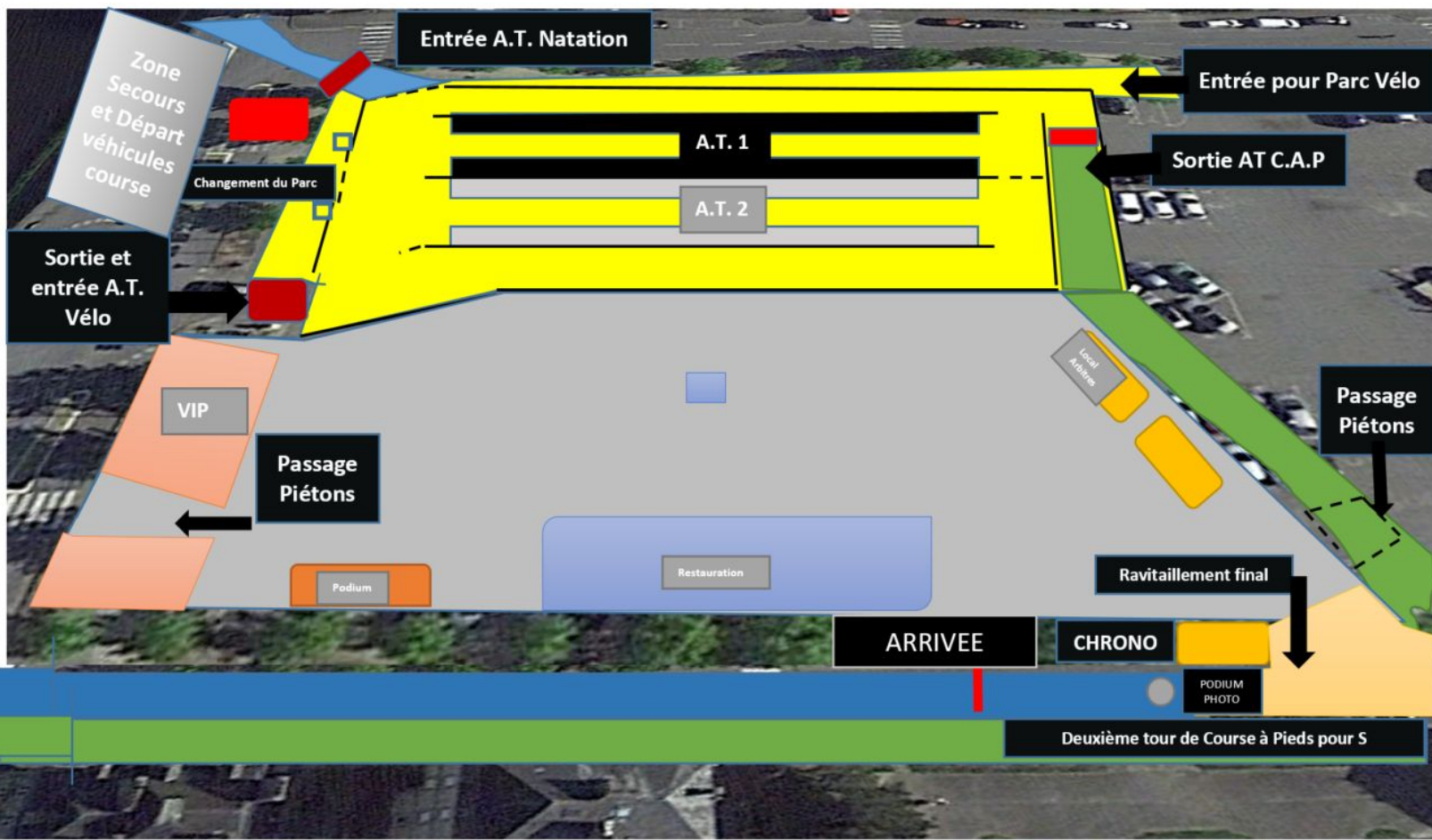
LE SAMEDI 11 MAI 2018

- **15h00-19h00**
 - Retrait des Dossards à l'Hôtel de ville de Pontivy
- **13h30-16h00**
 - Reconnaissance natation surveillée
 - Reconnaissance parcours vélo et CAP
- **16h00 – 19h00**
 - Open relais Mixte (limites 25 équipes) 400m, 5km, 2,5Km
- **18h30-21h30**
 - Début Pasta-Party aux Collèges des St Anges

LE DIMANCHE 12 MAI 2019

- **7h30-12h00**
 - Retrait des Dossards Hôtel de ville de Pontivy

PLAN GÉNÉRAL DU SITE



TIMING DES DÉPARTS

DIMANCHE 12 MAI

Organisation similaire au Championnat de France
(regroupement Cadettes/Juniors filles) + 1 course unique Benjamin
= 6 courses séparées

| HORAIRES | | | | | |
|--------------------------------|-----------|---------------|---------------------|---------------------|---------------|
| <i>COURSE</i> | <i>AT</i> | <i>FORMAT</i> | <i>OUVERTURE AT</i> | <i>FERMETURE AT</i> | <i>DEPART</i> |
| BENJAMINS (F & G) | 1 | XS | 8h00 | 8h45 | 09h00 |
| MINIMES GARÇONS | 2 | XS | 9h15 | 9h45 | 10h00 |
| MINIMES FILLES | 1 | XS | 10h15 | 10h45 | 11h00 |
| PODIUMS REMISE DES PRIX | | | | | 12h00 |
| CADETS | 2 | S | 11h45 | 12h15 | 12h30 |
| CADETTES / JUNIORS FILLES | 1 | S | 13h30 | 14h00 | 14h15 |
| JUNIORS GARÇONS | 2 | S | 15h15 | 15h45 | 16h00 |
| PODIUMS REMISE DES PRIX | | | | | 17h30 |

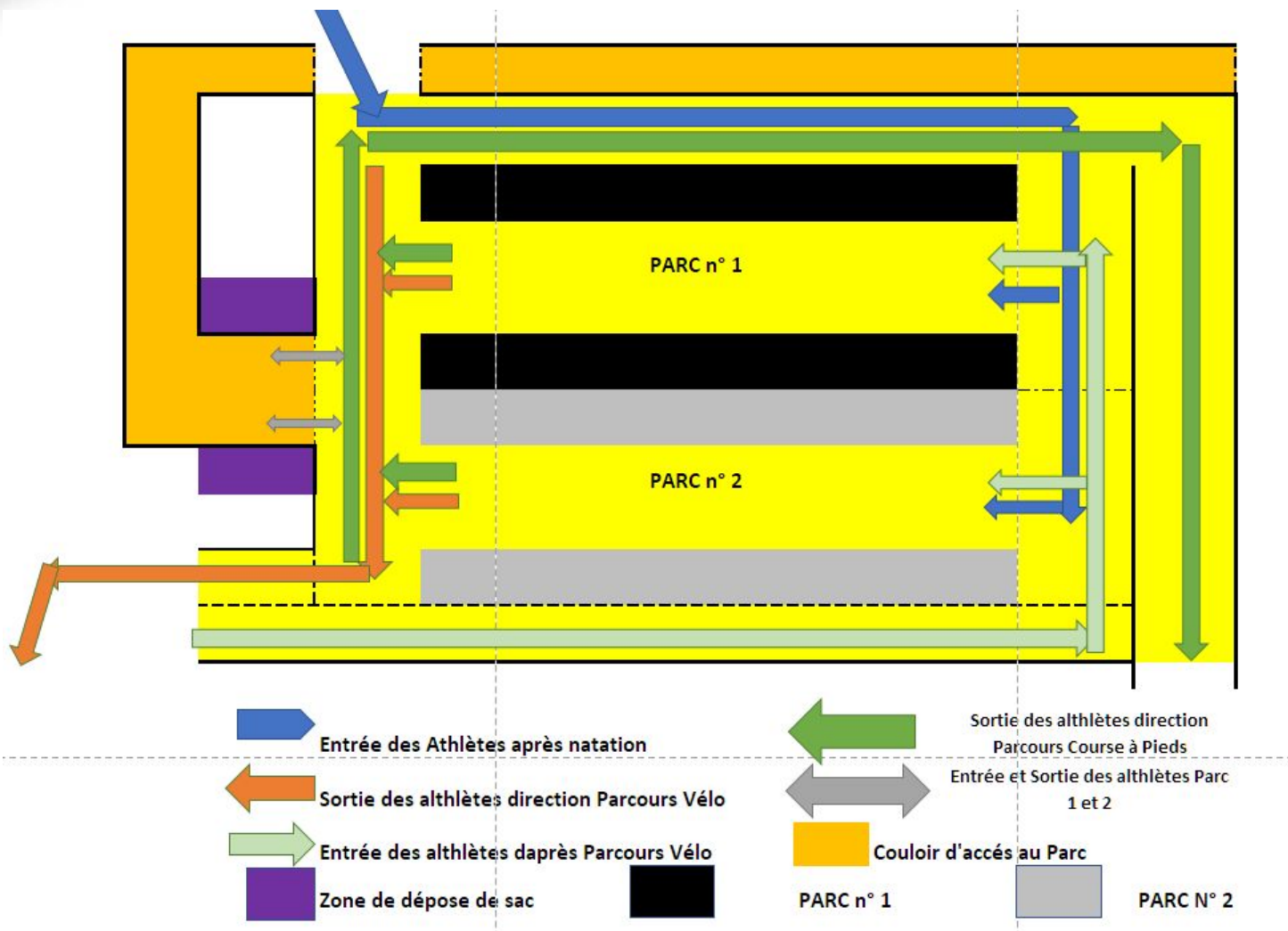
En cas de regroupement de catégories, l'organisateur devra s'assurer que le nombre de participants par course ne dépasse pas 125.
Au-delà, les courses devront impérativement être séparées afin de garantir la sécurité des pratiquants.

RETRAIT DES DOSSARDS

Contenu du sac concurrent:

- 1 dossard, 1 étiquette de casque, 1 étiquette de sac 1 étiquette de tige de selle, 1 bonnet de bain, 1 puce chronométrage.
- Chaque athlète devra vérifier le contenu du sac concurrent et valider les données le concernant.
- Pour les ½ finales des championnats de France Individuels Jeunes triathlon les dossards de plusieurs concurrents d'une même ligue peuvent être retirés par un membre de la même ligue sur présentation de sa licence fédérale et de la licence fédérale de chaque concurrent concerné, sous réserve préalable de la présentation d'une procuration des clubs concernés (électronique ou papier).

AIRE DE TRANSITION



ACCÈS AIRE DE TRANSITION

CONSIGNES D'ARBITRAGE

- **Respect des horaires d'ouverture et de fermeture de l'Aire de Transition**
- **Tout athlète pénétrant dans l'aire de transition doit être en conformité à une épreuve avec Aspiration Abri :**
 - Les cintres classiques sont obligatoires
 - Les roues doivent compter au moins 16 rayons
 - Les roues seront de diamètre identique
 - Les freins à disque sont autorisés
 - Les prolongateurs, vélo type contre-la-montre ou ajouts aux guidons doivent être pontés à l'avant avec un dispositif rigide du commerce (sans ajouts ou adaptation personnelle)
 - Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de 15 cm de l'axe de roue avant, et ne dépassent pas de la ligne créée par les points les plus en avant des leviers de freins
 - Les contenants liquides fixés sur les guidons ou sur-guidons sont interdits
- **A son emplacement numéroté l'athlète s'assurera de :**
 - Ranger correctement toutes ses affaires de course.
 - Ne pas utiliser de signe distinctif pour repérer son emplacement, **pas de serviette au sol.**
 - Evacuer à l'issue de son installation toutes ses affaires qui ne serviront pas pendant la course.

CONSIGNES DE COURSE

AIRE DE TRANSITION

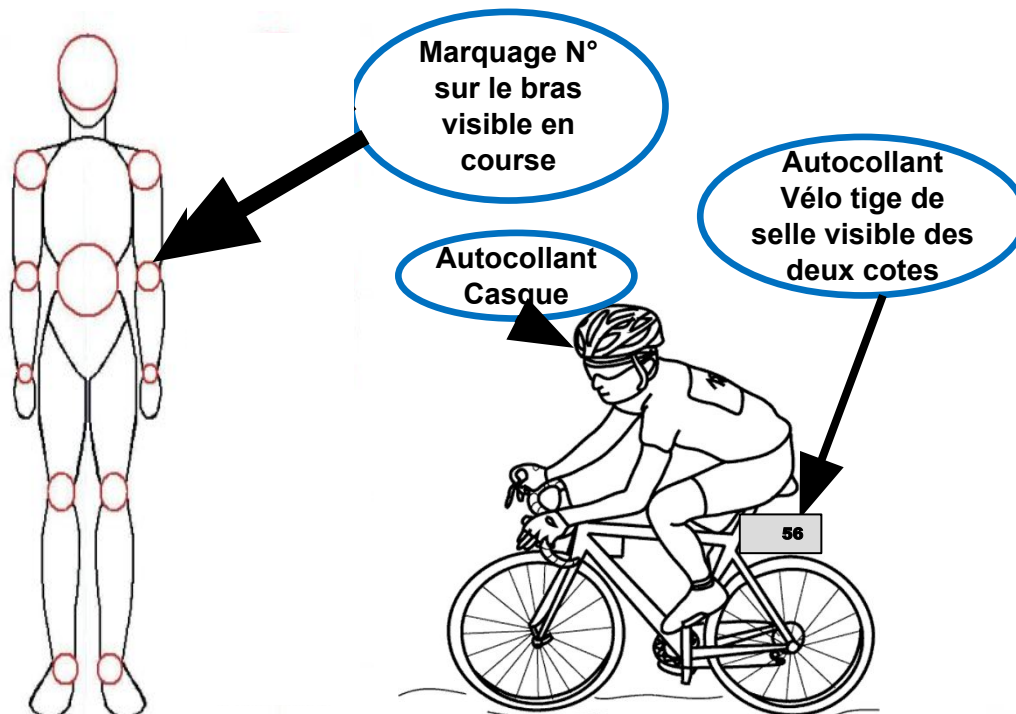
En tenue de course, dossard visible **devant**, marquage effectué sur le bras, casque sur la tête, étiquettes tige de selle et casque en place.

La jugulaire du casque est attachée. Vélo à la main.

Dossard :

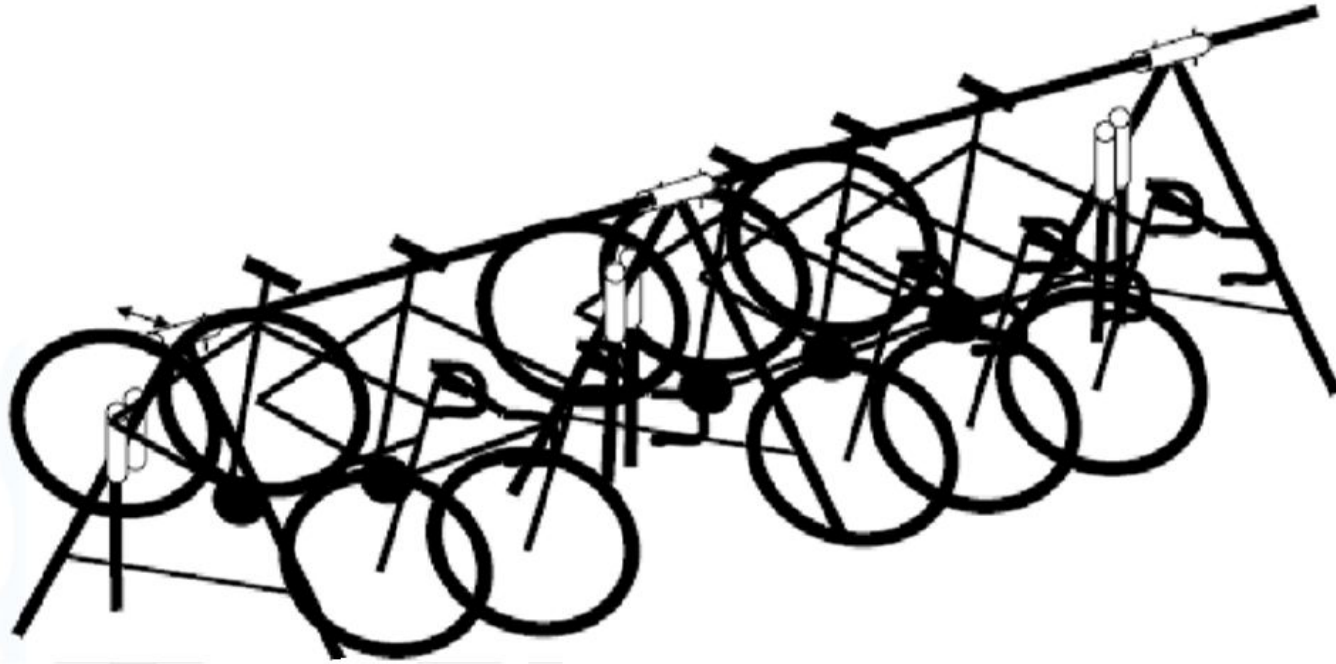
Il doit être fixé en trois points, non plié coupé

- devant pendant la course à pied,
- derrière pendant le cyclisme.
- pas de dossard en natation



Identification des Athlètes

CONSIGNES DE COURSE AIRE DE TRANSITION



Au départ : Accrochage par la selle

PROCEDURE DE DEPART

Echauffement natation uniquement dans la zone appropriée

1 – Fin échauffement

T – 15'

2 – Appel des athlètes et mise en place sur le ponton de départ

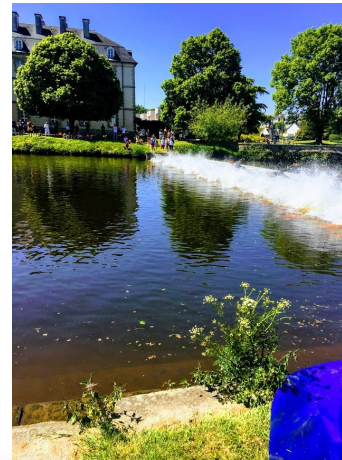
T – 10'

3 – Départ au pistolet starter

En cas de faux départ :

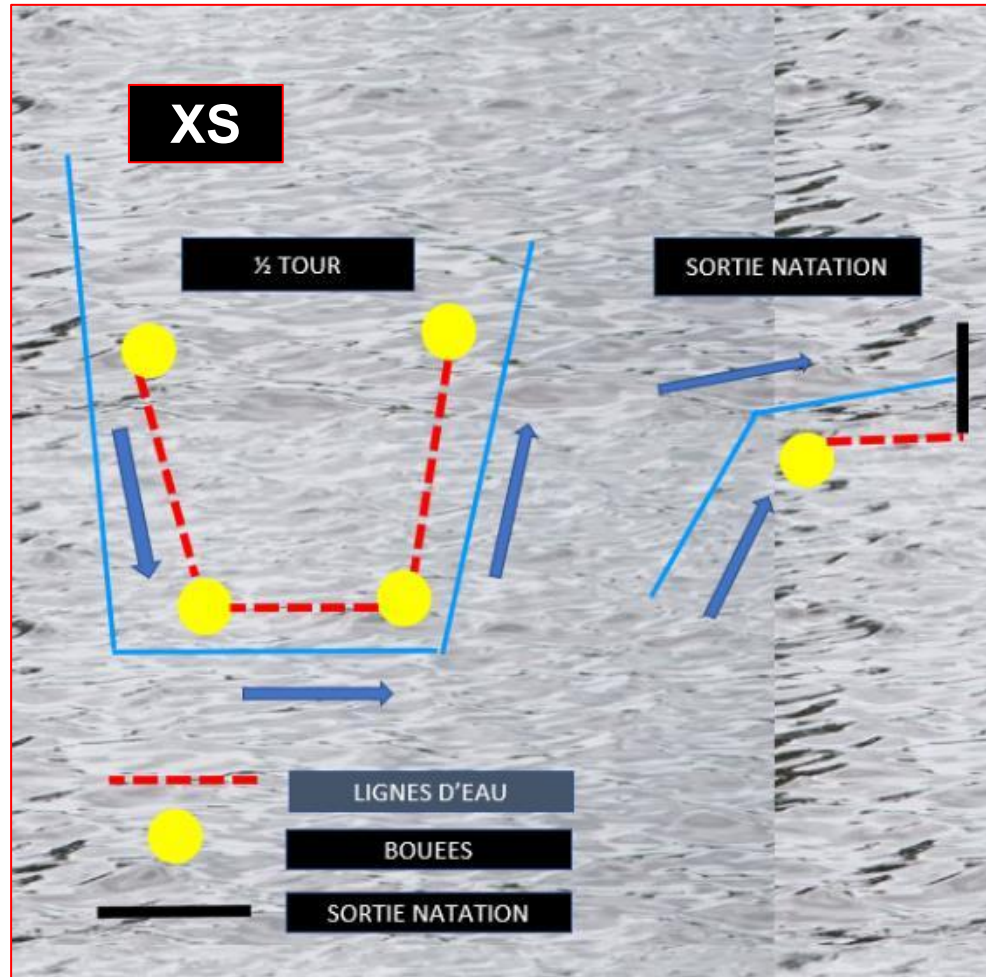
Coups de sifflets répétitifs et barrage de la course par les embarcations de l'organisation

PARCOURS NATATION



PARCOURS NATATION XS et S

½ Tour et Sortie natation



NATATION

Consignes d'Arbitrage

| Distance | Interdite | Obligatoire |
|-----------------|-----------|-------------|
| Distance XS à S | > 19.9 °C | < 16 °C |

- Le port du bonnet de l'organisation est obligatoire
- **Le port du dossard est interdit** sous peine de disqualification automatique
- La combinaison néoprène ne peut comprendre de partie rigide d'assistance à la flottaison ou à la progression.
- Au retour de la natation:

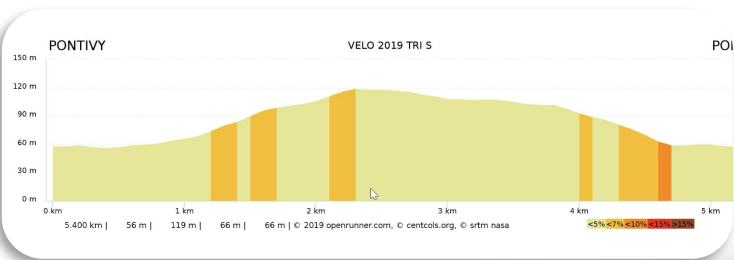
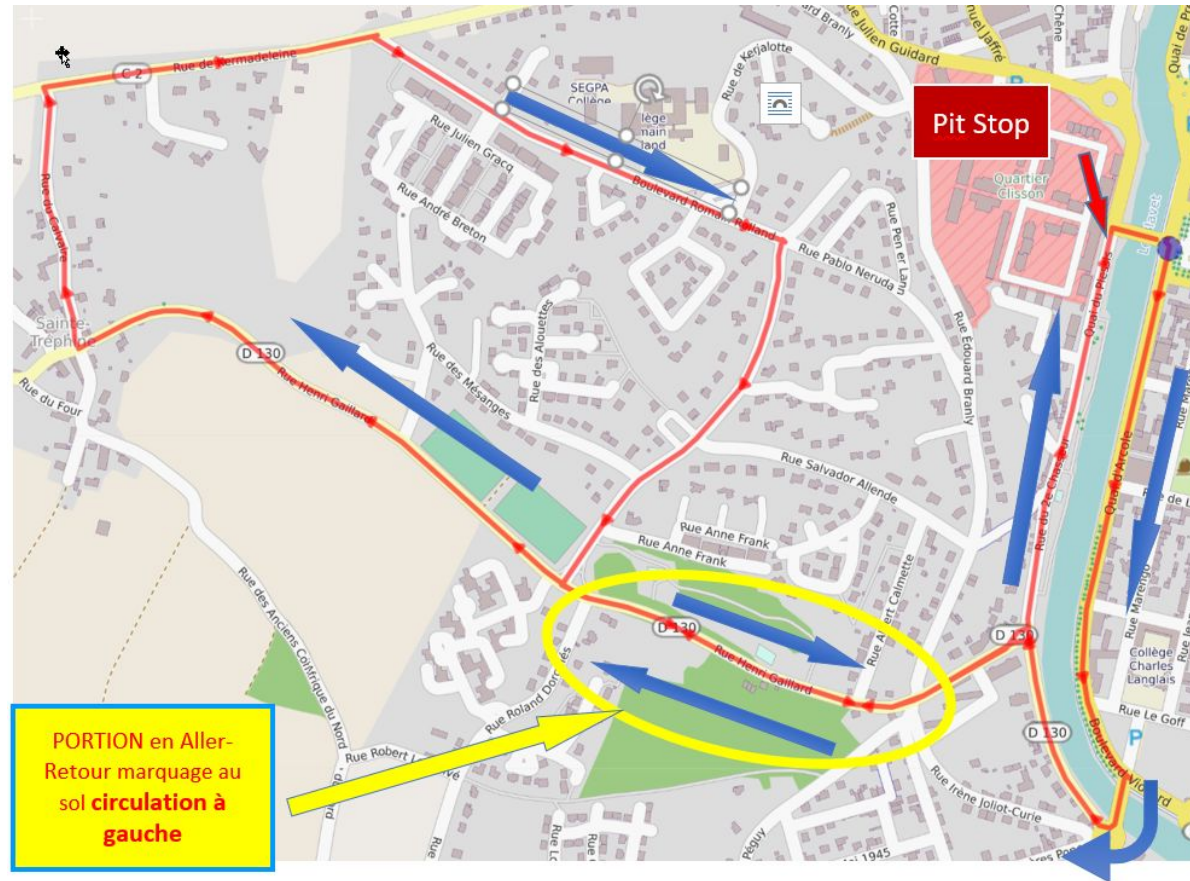
La combinaison, le bonnet et lunettes devront être mis dans la caisse (rien ne doit dépasser)

PARCOURS VÉLO

XS 2 tours de 5 km

S 4 tours de 5 km

Respect du Code de la route sauf indication de l'organisation



CYCLISME

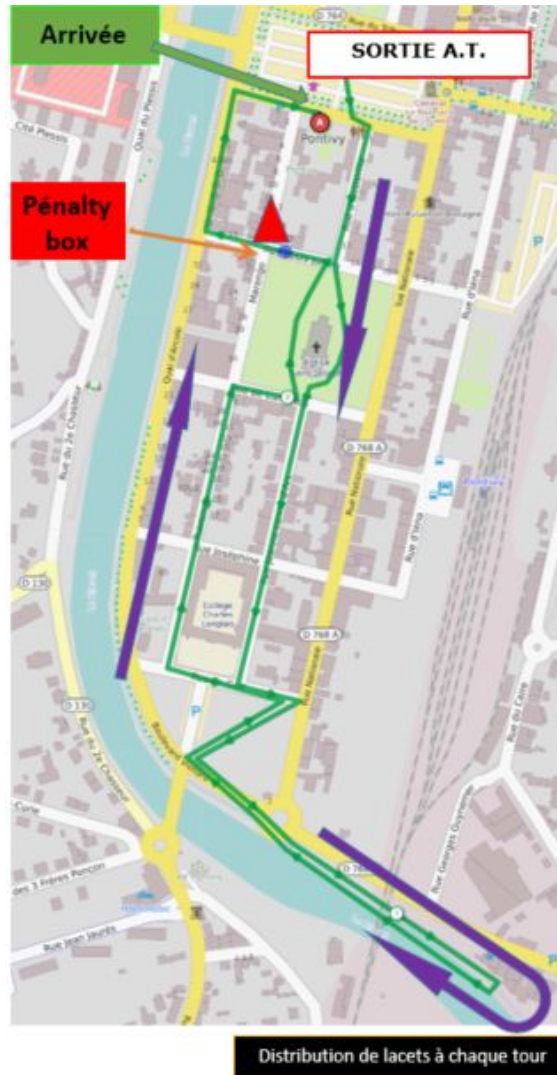
Consignes d'Arbitrage

- Epreuve avec Aspiration Abri :
- Il est interdit pour les concurrents doublés par ceux ayant un tour d'avance de prendre abri derrière ceux-ci.
- Le non respect du code la route sera sanctionné par un carton rouge.
- Il est interdit de franchir la ligne blanche sur les parties en aller retour vélo
- Retour vélo, **le casque doit être mis dans la caisse**

PARCOURS COURSE À PIED

**XS 1 tour de
2,5 km**

**S 2 tours de
2,5 km**



GÉNÉRALITÉS

CONSIGNES D'ARBITRAGE

Pénalité de temps

Toutes les fautes (non sujettes à disqualification) intervenant depuis la procédure de départ jusqu'à la fin de la 2ème transition font l'objet d'une pénalité de temps exécutée dans la zone de **pénalty box** située dans les 500 derniers mètres du parcours pédestre.

o Exemple de fautes entraînant une pénalité

- Procédure de départ non respectée.
- Départ anticipé ne nécessitant pas un rappel collectif
- Jugulaire *non verrouillée avant la prise du vélo et déverrouillée avant la pose de celui-ci à son emplacement.*
- *Tout casque jeté et non posé dans la caisse.*
- *Non respect de la ligne de montée et de descente vélo*

Disqualification :

Toute reconnaissance ou échauffement sur les parcours lors d'une course en cours est passible d'une disqualification

Le concurrent disqualifié doit obligatoirement s'arrêter et évacuer les circuits de compétition.

Le non respect de ce point donnera lieu à une procédure disciplinaire.

ZONE « PENALTY BOX »

Procédure :

1. Affichage du numéro de l'athlète sur un panneau situé avant la zone de pénalité. **Il est de la responsabilité de l'athlète de prendre connaissance de cette information et de réaliser la pénalité.**
2. Les numéros des athlètes sanctionnés seront clairement affichés dès que possible et au plus tard avant le dernier passage de l'athlète devant le tableau.
3. L'athlète sanctionné devra se présenter de sa propre initiative pour effectuer sa pénalité au passage devant la Penalty Box.



The sign is titled "PENALTY-BOX" and features a grid of numbers and penalties. The grid is as follows:

| | | | | |
|----|----|----|---|--|
| 45 | 12 | 24 | 7 | |
| | | | | |
| | | | | |
| 5 | x2 | | | |
| 76 | x2 | | | |



ZONE « PENALTY BOX »

4. Le décompte du temps de pénalité commence au moment où l'athlète entre dans la zone de pénalité et se termine lorsque l'arbitre dit « Go », moment auquel l'athlète peut poursuivre l'épreuve.
5. L'affichage du numéro de l'athlète est effacé une fois la pénalité exécutée.
6. Un athlète sanctionné peut effectuer, indifféremment, sa ou ses pénalités sur la 1ère ou la 2ème boucle pédestre (Triathlon S)

La durée d'une
pénalité est de
XS : 5 secondes
S : 10 secondes

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Situé à l'Hôtel de Ville de PONTIVY

Se munir de sa licence 2018 et d'une pièce d'identité

En plus des chaperons, les athlètes « mineurs » sont accompagnés d'une personne adulte

En cas de contrôle Antidopage sur un ou plusieurs athlètes du podium la présence au protocole est prioritaire.

REMISE DES PRIX PODIUM & PROTOCOLE

- MERCI DE RESPECTER LES HORAIRES DES PODIUMS ET LES APPELS DES ANIMATEURS
 - Attention le protocole pourra être avancé
- Les triathlètes des podiums se rassemblent dans la tenue du Club au pied du podium 10' avant
 - Aucun accompagnement sur le podium

Liens Numérique utiles

Retrouvez toutes les informations de l'épreuve sur le site de l'organisateur :

<http://www.pontivy-triathlon.fr/>

Retrouvez tous les résultats sur le site de la Fédération Française de Triathlon :

<http://fftri.com/>

Retrouvez tous les temps de l'épreuve sur le site du chronométrateur :

<http://www.breizhchrono.com/>

Réglementation complète des épreuves nationales FFTRI :

<http://www.fftri.com/competitions/competitions-nationales/reglementation-des-epreuves-nationales/>



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

***Merci de votre attention ...
Bonne course à tous***

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



LEPAPE
AU CŒUR DE VOTRE SPORT



MUSIQUE
UNSPORTS

